

PAROISSE SAINT-NICÉPHORE

Dans la JOIE de la MISÉRICORDE, SOYONS UNIS!

Semainier du 14 juin 2026

VENDREDI 12 juin

16h30 Famille Jacques Berthiaume / Claire Cloutier

SAMEDI 13 juin

16h30 Johanne Léonard / Sa mère Georgette St-Martin

DIMANCHE 14 juin

9h45 Laurent Gagné / Louise

Réjean Guyon et Diane Thiffault / Pierre Boisvert

Yvon Demers / Guy Therrien

Marc Anselme Adoussa / Intercession de Simone et de la Vierge Marie

LUNDI 15 juin

16h30 Norman Gélinas / Sa fille

VENDREDI 19 juin

16h30 Denise Laplante / Offrandes aux funérailles

SAMEDI 20 juin

16h30 Hector Chapdelaine / Sa fille

DIMANCHE 21 juin

9h45 Léandre Boisvert / Yolande

Léo Leroux et Félix Blanchette / La famille

Roger Lévesque (1^{er} ann.) / La famille

Thérèse Laplante Lampron / Danielle Laplante

Lampe du sanctuaire : Nicole Lehoux Langlais

Quêtes St-Nicéphore : 7 juin : 676\$

Baptisée à St-Nicéphore

Anne-Marie fille de Fabio Miranda Da Silva Lima et de Erica Maria Carvalho Silveira

À NOTRE PRIÈRE

M. Jean-Guy Lefebvre décédé le 22 mai 2026 à l'âge de 79 ans, fils de Émile Levebvre et de Claire Deschambault. Ses funérailles auront lieu le vendredi 12 juin à 11h à l'église St-Nicéphore.

M. Alain Béliveau décédé le 2 février 2025 à l'âge de 66 ans, fils de Mme Gabrielle Nault et de M. Jean-Marie Béliveau. La famille recevra parents et amis à compter de 11h suivi des funérailles à 12h ce samedi 13 juin à l'église St-Nicéphore.

VISITE PASTORALE DE NOTRE ÉVÊQUE

Merci à l'équipe qui a préparé cette journée de rencontre avec Mgr Daniel Jodoin soit Dominique Côté, Gilberte Chicoine Manon Proulx, Mario Robichaud et Josée Sarasin....

Merci à tous ceux et celles qui contribué à la réalisation de cette journée que ce soit pour l'aménagement de l'église, l'animation de la célébration, la participation des différentes équipes de bénévoles à un échange avec notre évêque, l'animation des enfants après la messe, la préparation de quelques mets pour les invités...

Puisse cette journée de visite pastorale nous rappeler que nous sommes unis à l'Église universelle et appelés à partager l'amour miséricordieux du Père que nous avons reçu gratuitement.

Merci à Mgr Jodoin qui a pris le temps de venir à notre rencontre pour mieux nous connaître et nous soutenir dans notre mission à St-Nicéphore.

8^E DIMANCHE - ANNÉE A – 14 juin

« Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » Mt 10, 8

« Vous avez reçu gratuitement » : avec le regard d'amour de Jésus, contemplons la vie qui partout jaillit, sans que nous nous en occupions : dans les plantes, les animaux, même dans nos cellules ! Elle naît à chaque instant pour que nous l'accueillions. Ouvrons nos cœurs et les portes de nos institutions, laissons-nous bousculer par la joie imprévisible de la vie. « Donnez gratuitement » : demandons à l'Esprit Saint d'être des vecteurs de cette énergie divine qui circule en nous pour le monde. Qu'il nous aide à discerner les chemins pour que nous apprenions à donner sans compter. Entrons avec gratitude dans l'économie du don dans nos familles, au travail et en Église !

15 JUIN : JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE

CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Chaque année, cette journée est une excellente opportunité pour contrer la maltraitance, lutter contre l'intimidation entre les générations et les aînés eux-mêmes et bien évidemment faire la promotion de la bientraitance. **Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action appropriée survient dans une relation où il devrait y avoir de la confiance.** Une situation de maltraitance peut être unique ou se répéter. On peut la reconnaître dans une relation avec une personne, une organisation ou une collectivité. La maltraitance cause, volontairement ou non, du tort ou de la détresse à une personne. N'hésitez pas à dénoncer toute forme de maltraitance. Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés 1 888 489-2287, 7 jours sur 7, de 8h à 20h ou lignemaltraitance.ca



1^{ÈRE} ENCYCLIQUE DU PAPE LÉON XIV

Magnifique humanité (suite)

Dans cette lettre encyclique le pape Léon XIV rappelle les cinq principes de la doctrine sociale de l'Église.

1^{er} principe : le bien commun, «forme sociale de la dignité reconnue à chaque personne».

Sur un point, le Pape est particulièrement catégorique: « La promotion du bien commun ne peut jamais être dissociée du respect du droit des peuples à exister, à préserver leur identité et à apporter leur originalité à la famille des nations ». Par conséquent, « toute tentative ou tout projet visant à éliminer ou à soumettre une nation est gravement immoral et donc inacceptable ».

2^e principe : la destination universelle des biens

Ici et à d'autres endroits de l'encyclique, Léon XIV insiste sur la nécessité que les connaissances et les technologies ne soient pas concentrées entre les mains de quelques-uns, creusant ainsi le

fossé entre ceux qui sont inclus et ceux qui sont exclus de la révolution numérique. De ce principe découlent les 3^e et 4^e principes.

3^e principe : la subsidiarité

Ce principe exige de dépasser le paternalisme et l'assistanat au profit de la coresponsabilité

4^e principe : la solidarité

«Principe et vertu» qui s'oppose à l'indifférence et tient compte des peuples et des générations futures.

5^e principe : la justice sociale

La justice sociale, à l'ère numérique, doit garantir à tous un accès équitable aux opportunités, protéger les plus fragiles, lutter contre la haine et la désinformation, soumettre à un contrôle public l'utilisation des données et des technologies, «afin que le critère ne soit pas le seul profit, mais la dignité de chaque personne et le bien des peuples» (80). Léon XIV désigne les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées comme un «un test décisif» dans ce domaine: la manière dont la société les traite montre «si l'idée de justice est guidée par la peur ou par la fraternité». D'où l'appel à préserver le «droit à l'espoir» de ceux qui sont contraints de partir, en leur garantissant des voies sûres et légales, un accueil digne et une intégration; et à promouvoir «le droit de rester» pour chacun sur sa propre terre, en paix et en sécurité, en s'attaquant aux «causes profondes» des migrations.

Examen de conscience pour l'Église

Le Pape entend que ces cinq principes s'adressent non seulement à la société, mais aussi à l'Église, appelée à «un examen de conscience». Le Pape exhorte à «assainir les relations et les structures ecclésiales de ces distorsions qui engendrent des inégalités, de l'opacité et des abus de pouvoir». Il demande que soient écoutées les «victimes d'abus spirituels, économiques, institutionnels, sexuels, de pouvoir, de conscience», car cela «fait partie intégrante d'un chemin de justice, qui comprend la reconnaissance du préjudice, la juste réparation et la prévention» (89)
*On peut trouver la lettre encyclique du pape Léon XIV sur le site internet du Vatican

vatican.va ou taper dans le moteur de recherche:encyclique magnifica humanitas

COLLECTE POUR LA MISSION DU DIOCÈSE DE NICOLET AU BRÉSIL

Depuis plus de 70 ans, le diocèse de Nicolet anime une mission dans le Maranaho au nord-est du Brésil. Plusieurs religieuses, prêtres et laïcs de chez nous ont contribué à la croissance des communautés chrétiennes de cette région avec le support des paroissiens et paroissiennes du diocèse de Nicolet.

Merci de contribuer à la collecte annuelle pour soutenir cette mission au Brésil.